

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 01 OCTOBRE 2013

COMPTE RENDU

1. Intervention d'une locataire

Une locataire de la mairie est venue présenter au conseil municipal un document concernant le bâtiment de la mairie, bâtiment qui serait perturbé par le passage d'eau souterraine, le passage d'une faille et la présence du réseau tellurique le Curry et qui engendrerait un « mal être ». Une association a fait un diagnostic et propose une solution avec l'acupuncture pour un coût de 300 euros. Proposition refusée par le conseil municipal, on ne donne pas de suite (Pour : 1 / Abstention : 1 / contre : 8).

2. Travaux chapelle : les travaux extérieurs prévus dans le budget 2013 ont commencé lundi 23 septembre. Des travaux intérieurs sur la partie haute au-dessus de l'encorbellement seront réalisés à la suite et financés par l'association de la sauvegarde de la chapelle.

3. Travaux village : les travaux de l'aménagement du village se terminent, les plantations vont avoir lieu prochainement mais des problèmes avec le bassin ont obligés de faire faire des devis supplémentaires. Il s'avère que nous avons été dans l'obligation de vider le bassin sur la place du village car en raison d'une masse importante de calcaire il débordait dans la cour et la détériorait. Deux solutions sont proposés : la première, le remettre en eau avec un circuit fermé (coût important), la deuxième, le remplir de terre et planter des fleurs. Après discussion la majorité veut essayer de le laisser en eau comme il a toujours été, nouveau devis à voir avec les entreprises.

4. Auberge : la gérante demande un loyer saisonnier. Une proposition est faite : ne pas toucher le loyer, mais par contre la commune prendrait à sa charge quelques dépenses avec un montant limité (copeaux, autres...) jusqu'au 31 janvier 2014. Proposition acceptée (Vote : pour = 7 / blanc = 1 / non =2).

5. PLU : abandon du projet de modification simplifiée du PLU car les lois et textes bougent très vite.

6. Recensement : le recensement de la population aura lieu du 16 janvier au 15 février 2014. L'agent recenseur n'est pas connu à ce jour.

7. Compte rendu des délégués dans les diverses structures intercommunales RAS

8. Questions diverses

- a) Défilé du 11 novembre (heure à définir)
- b) ADMR : réunion le 05 octobre pour projet de création d'un centre de loisirs
- c) Chemin de l'Estrat : la commune de Roybon doit faire le nécessaire pour le rebouchage des trous avant l'hiver et la commune de Dionay participera financièrement.

- d) Le budget 2014 sera voté avant les élections municipales de 2014
- e) Transmission des dates des élections municipales : 23 et 30 mars 2014
- f) Obtention de la subvention du conseil général pour la mise en sécurité du pont St Rome. Travaux à réaliser fin 2013

9) Signature de registre des délibérations

Fait à Dionay le 02 octobre 2013